

THEMATIQUE : SECURITE INCENDIE : Responsable de Sites

NIVEAU : Débutant

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, soit 7 heures de formation.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : Le collaborateur désigné responsable de site par le chef de l'entreprise.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : 1 à 6 personnes.

PRE-REQUIS : Aucun

INTERVENANT : Ghislain BOULON, formateur Prévention Sécurité.

Le responsable de sites est chargé d'assurer le bon fonctionnement d'un site.
Pour gérer efficacement celui-ci, il gère une équipe de plusieurs personnes et doit être quotidiennement au fait de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Ses connaissances lui permettent de faire face à toutes les situations techniques (dysfonctionnement, panne technique, absence d'instructions, logiciel non paramétré...) et managériales possible.

C'est aussi une personne disposant d'un bon relationnel et d'un bon sens commercial.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Maîtriser les exigences légales des installations techniques du site.
- Être capable de Manager une équipe.
- Être capable de gérer des situations de crises, de conflit.
- Être capable d'assurer le bon fonctionnement du site (sécurité, propreté, plan de prévention, respect des règles santé sécurité au travail, les notions de prévention ...).
- Être capable de donner des instructions et vérifier leur bonne exécution.
- Être capable de rédiger des consignes de sécurité propres à chaque site.

CONTENU DE LA FORMATION :

Partie théorique :

Compréhension du plan de prévention et de l'autorisation de travail
Compréhension du permis de feu
Notion de management d'une équipe
Notion de gestion de conflit intra / extra établissement
Notion de prévention aux risques terroristes
Rédaction des consignes, des notes, des protocoles en fonction du site.
Compréhension des différentes normes et réglementations imposés sur le site.

Partie pratique : 1h15

Pratiques d'exercices pratiques sur des mises en situation professionnelle

LES METHODES PEDAGOGIQUES :

Face à face pédagogique : La pédagogie est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur. Exposés théoriques, mises en situations pratiques, études de cas et partage d'expériences.

SANCTION DU STAGE : Délivrance d'une ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation pédagogique finale : à l'issue de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site l'entreprise doit mettre à disposition :

- ✓ Une salle de réunion pour la partie théorique
- ✓ Un Tableau ou / et un Paper-board
- ✓ Consignes internes à l'établissement

AEFE assure le matériel pédagogique et matériel des formateurs intervenants :

- ✓ Ordinateur, Vidéo projecteur